

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## METEO

Durant les 7 derniers jours, ce sont des cumuls de pluie moyens qui ont été relevés sur le vignoble. La forme de ces précipitations se définit comme des épisodes pluvio-orageux, représentés par des averses très localisées, souvent courtes mais aussi très intenses. Les pluies ont également pu être accompagnées de grêle, notamment dimanche 20 mai.

### Pluies du 14 au 21 mai

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône et Loire	7,1	42
Côte d'Or	15,6	46,5
Yonne	25	65
Nièvre	8	24
Franche-Comté	30,3	48,3

### Prévisions du 23 mai au 28 mai

La semaine à venir se présente sous un schéma très similaire : des épisodes **pluvio-orageux** prévus sur l'intégralité de la région jusqu'à vendredi à minima. Ce samedi 25 et dimanche 26 semblent proposer **deux jours secs**. Lundi 27 pourrait également s'avérer sans pluie mais cela reste à affiner et à confirmer au fil de la semaine.

MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23	VENDREDI 24	SAMEDI 25	DIMANCHE 26	LUNDI 27
						
12° / 21°	13° / 20°	12° / 18°	10° / 19°	10° / 23°	12° / 25°	14° / 26°
↙ 15 km/h	▼ 15 km/h	► 10 km/h	▼ 10 km/h	▼ 10 km/h	► 10 km/h	► 15 km/h

(Source MeteoFrance, ville de Chalon sur Saône, <https://meteofrance.com>)

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## ACCIDENTS CLIMATIQUES

**Grêle :** Des orages de grêle ont à nouveau frappé cette semaine. Après l'Yonne il y a environ deux semaines, la Saône-et-Loire la semaine passée, c'est maintenant au tour de la Côte d'Or d'être concernée. Particulièrement le nord du vignoble sur les communes à proximité de Dijon (Marsannay, Fixin, Chenôves...). Les dégâts restent limités avec principalement beaucoup de feuilles hachées mais pour le moment pas ou peu de dégâts constatés sur inflorescences.

## STADES VEGETATIFS

Entre humidité ambiante et températures assez douces, la pousse a été plus active sur cette semaine écoulée, avec en tendance l'apparition de 1 à 2 nouvelles feuilles, et parfois plus.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	6-7 feuilles étalées	12-13 feuilles étalées
Côte d'Or	6-8 feuilles étalées	10-11 feuilles étalées
Yonne	4-5 feuilles étalées (reprise après la grêle)	10-11 feuilles étalées
Nièvre	7-8 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Franche-Comté	6-7 feuilles étalées (hors parcelles gelées)	9-10 feuilles étalées

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## MILDIOU

### Situation :

**262 observations** ont été réalisées sur le réseau BSV.

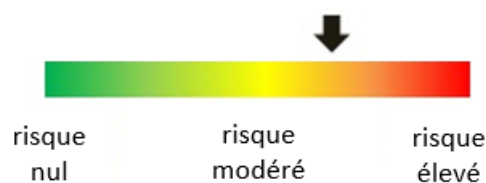
On observe une évolution significative du mildiou avec, en tendance, une augmentation du nombre de parcelles concernées par la présence d'une ou plusieurs taches, très souvent sporulées. La sortie de ces nouveaux symptômes a commencé à se manifester à partir du milieu de la semaine dernière accompagnée des tout premiers symptômes sur inflorescences. Au global, environ un tiers des parcelles visitées dans le cadre du BSV est concerné par une présence de symptômes de mildiou plus ou moins importantes avec des disparités entre secteurs :

- Les secteurs de la Côte de Beaune et de la Côte Chalonnaise semblent être davantage concernés avec une parcelle sur deux observées révélant la présence de taches et parfois même de rot gris (la fréquence sur feuilles de ceps touchés dépasse dans certaines situations les 50 % hors réseaux),
- Vignoble de l'Yonne et Sud Mâconnais : la situation est passée de quelques taches durant la semaine dernière à plusieurs parcelles présentant désormais 1 tache ou plus.
- La progression de la maladie semble plus contenue sur le reste du vignoble, mais ponctuellement quelques parcelles ont connu des sorties de taches plus significatives.

Il semble que les parcelles les plus impactées se situent dans les secteurs les plus arrosés et/ou présentant des défauts de protection lors des épisodes de pluies du 4 au 7 mai.

Avec le régime pluvieux de la mi-mai, une nouvelle sortie de tache est à nouveau attendue à partir d'aujourd'hui.

Avec l'apparition de nouveaux symptômes souvent sporulés et le maintien d'un temps favorable au mildiou, le risque a progressé au cours de la semaine écoulée. Il est qualifié de **modéré à fort** sur la région avec une vigilance accrue dans les secteurs les plus touchés.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (**épamprage**) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## OÏDIUM

### Situation

**211 observations** sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

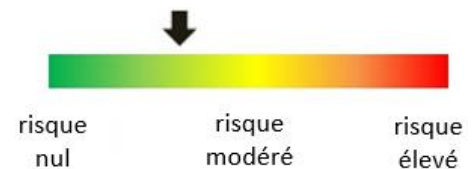
Sur l'ensemble des parcelles observées, à ce jour 13 situations (essentiellement en Côte d'Or, Saône-et-Loire et Jura) présentent pour la majorité des symptômes sur feuilles avec une fréquence de 1 à 5 %.

Les conditions météo restent identiques à celles de la semaine passée, avec une alternance de fortes pluies plutôt défavorables au champignon et de journées plus ensoleillées où la maladie peut progresser.

Sur les parcelles précoces, **la vigne entre dans une période de plus forte sensibilité.**

La fréquence des symptômes au vignoble reste relativement limitée à ce stade, et les conditions météorologiques pluvieuses annoncées pour cette semaine ne devraient pas être des plus favorables à l'Oïdium.

Le risque peut être considéré de **faible** à **modéré** selon le stade phénologique de la vigne pour tous les départements.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)

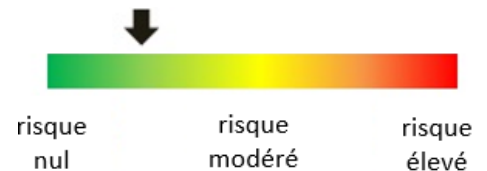


Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

## BLACK ROT

Aucun symptôme de Black Rot n'a été observé sur la région, que ce soit sur le réseau ou hors réseau.

En l'absence de symptôme, le risque reste **faible**.



**Analyse de risque :** compte tenu de l'absence de symptômes significatifs sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans l'extrême Sud de la Saône-et-Loire, il n'y a pas lieu de prendre en considération le risque Black-Rot de manière spécifique et plus précocement que le risque Mildiou. Rappelons que la période de grande sensibilité des grappes au black-rot se situe de nouaison à début véraison.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## VERS DE GRAPPE

---

**Situation** : Le vol de 1<sup>ère</sup> génération se termine et les captures auront été partout particulièrement faibles.

## FLAVESCENCE DORÉE

---

**Situation** : L'arrêté préfectoral de lutte contre la flavescence dorée de la vigne et son vecteur 2024 BFC a été publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région le vendredi 17 mai (RAA N°80).

Les éclosions des larves de cicadelles ont débuté. **Des précisions concernant le début des traitements seront apportées dans les messages réglementaires à venir.**

Pour accéder à la cartographie : [ICI](#)

## INFO REGLEMENTATION / BIODIVERSITE

---

**Abeilles** : Depuis peu la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi désormais l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique en viticulture. La Note Nationale « Abeilles – Pollinisateurs – Des auxiliaires à préserver » apporte les précisions sur cet arrêté. (version numérique disponible sur [ce lien](#), ou <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/notes-biodiversite-bsv-a3116.html>)

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le nouveau Bulletin de Santé du Végétal (BSV2.0). Elle rappelle le rôle des abeilles pour les végétaux, l'agriculture et le paysage, leur écologie, donne des éléments de protocole pour réaliser leur suivi et décrit les bonnes pratiques agricoles favorisant leur présence. Elle permet également d'effectuer un point sur les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

*Prochain BSV : mardi 28 mai*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation  
financière de*